

RAPPORT  
FINAL

Les attitudes des Canadiennes et  
Canadiens à l'égard d'une politique  
nationale de services de garde à l'enfance

*Préparé pour le compte de :*

L'Association canadienne pour la promotion des services  
de garde à l'enfance

Juin 2006

pn 5920



**ENVIRONICS**  
RESEARCH GROUP

336, rue MacLaren

Ottawa, ON K2P 0M6

# TABLE DES MATIÈRES

Introduction .....	1
Résumé.....	2
Résultats du sondage	
Gravité de la pénurie de services de garde abordables.....	4
Rôle des gouvernements en matière de services de garde .....	5
Effets perçus des services de garde.....	6
Préférence pour l'allocation de 1 200 \$ c. le financement de services de garde abordables.....	8
Quel plan réussit le mieux à atteindre les objectifs visés? .....	11
Signification de l'allocation de 1 200 \$.....	13
Connaissance du caractère imposable de l'allocation de 1 200 \$ et ses effets .....	14
Dégrèvement fiscal accordé aux entreprises pour créer des places en services de garde .....	15
Fin du financement de la recherche en services de garde .....	16
Financement de l'allocation de 1 200 \$ ET des places en services de garde abordables.....	17
La question des services de garde et l'intention de vote .....	18
Le renversement du gouvernement sur la question des services de garde .....	20
Annexe : Questions du sondage	

## INTRODUCTION

C'est avec plaisir que Environics Research soumet à l'Association canadienne pour la promotion des services de garde à l'enfance ce rapport sur l'opinion des Canadiennes et Canadiens à l'égard des services de garde et sur leurs réactions face aux changements de politiques proposés par le nouveau gouvernement conservateur.

Environics a réalisé des entrevues téléphoniques auprès de 2 005 Canadiennes et Canadiens (âgés de dix-huit ans et plus), du 5 mai au 10 mai 2006. Les résultats provenant d'un échantillon de cette taille sont fiables à plus ou moins 2,2 p. cent, dix-neuf fois sur vingt.

Les objectifs de cette étude sont les suivants :

- Déterminer les attitudes des Canadiennes et Canadien à l'égard des services de garde, leur degré d'importance et les avantages qu'ils procurent.
- Évaluer dans quelle mesure la population canadienne appuie le rôle du gouvernement au chapitre de la prestation des services de garde.
- Évaluer dans quelle mesure la population canadienne connaît les divers aspects de l'allocation de 1 200 dollars par enfant proposée par le gouvernement conservateur, et y est favorable.
- Déterminer comment les Canadiennes et Canadiens perçoivent les avantages relatifs de l'allocation de 1 200 dollars à comparer à ceux liés au financement pour la création de nouvelles places en services de garde.
- Déterminer quel effet ont de nouvelles informations sur l'appui de la population à l'endroit de l'allocation de 1 200 dollars.
- Évaluer les conséquences politiques de l'annulation du financement gouvernemental pour des services de garde abordables.

On peut consulter, à la fin de ce rapport, une description plus détaillée de la méthodologie utilisée dans ce sondage et une copie du questionnaire utilisé.

Le rapport commence par une analyse détaillée de l'ensemble des données du sondage, accompagnée de graphiques illustrant les résultats. Nous avons joint sous couverture séparée des tableaux croisés détaillés qui présentent les résultats de toutes les questions du sondage pour l'échantillon total et pour un certain nombre de sous-groupes de population clés par profil démographique et attitudinal (par ex. âge, sexe, enfants de moins de six ans, préférence politique). *À moins d'indication contraire, les résultats sont présentés sous forme de pourcentage.*

## RÉSUMÉ

Les résultats de ce sondage révèlent un certain nombre d'éléments ayant trait de façon générale aux attitudes des Canadiennes et Canadiens à l'égard des services de garde, à leurs opinions face à diverses politiques et aux conséquences politiques potentielles de ces attitudes et opinions.

D'abord, il apparaît clairement que la population canadienne accorde une très grande valeur aux services de garde abordables et les tient pour une composante très importante du tissu social canadien. La vaste majorité des personnes considèrent que la pénurie de services de garde abordables est un problème grave et il y a quasiment unanimité sur l'obligation des gouvernements d'aider les parents à satisfaire à leurs besoins en matière de services de garde. Par ailleurs, ce point de vue n'est en aucune façon limité aux parents de jeunes enfants (quoique ceux-ci soient probablement parmi ses plus ardents défenseurs), mais est partagé par des Canadiennes et Canadiens de toutes les strates démographiques et régionales et de toutes allégeances politiques. Il existe un fort consensus au niveau de l'opinion publique à l'effet que les services de garde soient bénéfiques à la fois pour les enfants, favorisant leur apprentissage et leur développement et les préparant pour l'école, et pour les parents, notamment ceux dont les revenus sont faibles, leur permettant d'être actifs sur le marché du travail. Dans la logique de ce point de vue, les Canadiennes et Canadiens s'opposent fortement à toute action de la part du gouvernement fédéral qui viserait à mettre fin au financement de la recherche en services de garde et à couper les fonds consentis aux provinces pour la prestation de services de garde et pour la surveillance de leur qualité.

Étant donné l'appui du public à l'égard d'une infrastructure solide en matière de services de garde, il n'est pas étonnant de constater qu'une forte majorité de Canadiennes et Canadiens soutiennent le plan, annoncé en 2004, de créer un système national de services éducatifs et de garde à l'enfance et son objectif de procurer à tous les parents qui en ont besoin une place dans un service de garde abordable. On constate que cet appui est uniforme dans tous les groupes géographiques et démographiques et chez les partisans de tous les partis politiques confondus, y compris les électeurs conservateurs.

Lorsque ce plan est comparé à celui des Conservateurs, lequel vise à le remplacer par une allocation de 1 200 dollars par année pour chaque enfant âgé de moins de six ans, les Canadiennes et Canadiens expriment une préférence pour le plan de 2004 dans une proportion de 50 p. cent contre 35 p. cent (15 p. cent n'ayant pas exprimé de préférence dans un sens ou l'autre). Cette préférence est motivée en partie par le fait qu'une majorité de personnes croient que les ententes sur les services de garde conclues avec les provinces seraient plus efficaces pour créer un nombre suffisant de places en services de garde abordables, préparer les enfants pour l'école et assurer l'accès des familles à faible revenu et des familles dans toutes les régions du pays aux services de garde. Cette préférence

vient également du fait que l'on craigne que l'allocation de 1 200 dollars soit insuffisante pour faire une véritable différence dans la vie des parents dans le besoin et qu'il n'y ait aucune manière de s'assurer que l'argent soit effectivement dépensé pour la garde d'enfants. Le principal avantage relatif de l'allocation de 1 200 dollars vient du fait que la mesure soit perçue comme procurant plus de choix aux parents. À cet égard, toutefois, l'opinion des Canadiennes et Canadiens est partagée de façon égale.

Malgré certaines allégations à l'effet que les Canadiennes et Canadiens vivant en milieu rural aient une perspective différente de celle des citadins en matière de services de garde, les résultats du sondage ne révèlent pas de différences d'opinion significatives entre ces deux groupes quant à leur préférence pour le financement d'un système national de services de garde à l'enfance.

Les Canadiennes et Canadiens préfèrent et de loin que le gouvernement mette de l'avant les deux plans, et maintienne le financement aux provinces pour la prestation de services de garde abordables tout en versant aux parents l'allocation de 1 200 dollars. Cela étant dit, moins de la moitié des Canadiennes et Canadiens croient que les partis d'opposition devraient renverser le gouvernement sur cette question.

Quelles conséquences pourrait avoir la question des services de garde sur l'intention de vote des Canadiennes et Canadiens aux prochaines élections fédérales? Près de la moitié d'entre eux ont dit que la question des services de garde influencerait probablement leur vote lors du prochain scrutin fédéral et de ce pourcentage, un quart a indiqué que cela influencerait certainement leur choix quant au parti à appuyer. Il est à noter que les personnes dont le vote serait influencé ont tendance à être celles qui sont en faveur de financer de façon soutenu les services de garde à l'enfance. Par ailleurs, dans la mesure où la question des services de garde aura un effet sur les intentions de vote aux prochaines élections, elle sera beaucoup plus susceptible d'inciter les gens à ne pas voter pour les Conservateurs au pouvoir qu'à voter pour eux. Une forte majorité de personnes ayant voté pour les partis d'opposition au dernier scrutin fédéral disent que, si jamais les Conservateurs allaient de l'avant avec leur plan en matière de services, elles seraient moins susceptibles de voter pour eux. Les électeurs conservateurs, quant à eux, sont divisés à savoir si cela les inciterait à voter à nouveau pour les Conservateurs lors du prochain scrutin ou non. Pour le moment, il est cependant trop tôt pour prédire avec justesse l'effet de la question des services de garde sur les intentions de vote des électeurs par rapport aux autres enjeux et priorités qui seront à l'avant-plan si et quand les Canadiennes et Canadiens sont appelés aux urnes au cours de la prochaine année.

## RÉSULTATS DU SONDAGE

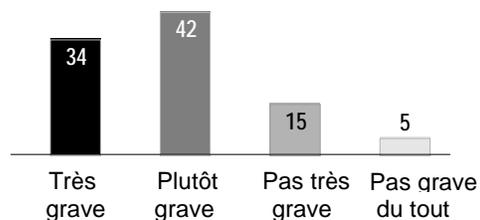
### Gravité de la pénurie de services de garde abordables

La vaste majorité de Canadiennes et Canadiens considèrent que la pénurie de services de garde abordables est un problème grave.

Plus de trois quarts de Canadiennes et Canadiens (77%) croient que la pénurie de services de garde abordables est un problème très grave ou plutôt grave aujourd'hui au Canada. Seulement 20 p. cent estiment que ce n'est pas très grave (15%) ou pas grave du tout (5%).

#### Problème de pénurie de services de garde abordables au Canada

Mai 2006



L'opinion à l'effet que la pénurie de services de garde abordables soit un problème très grave est particulièrement forte chez les femmes et chez les résidants et résidentes des provinces de l'Atlantique, de l'Ontario et de la Colombie-Britannique. Fait à souligner : au Québec, où l'accès à des services de garde abordables est déjà fortement répandu, seulement 17 p. cent de la population estime qu'il s'agit d'un problème 'très grave'. Soulignons également que les personnes vivant en milieu rural sont toutes aussi susceptibles de considérer qu'il s'agit d'un problème grave que les personnes vivant dans les grands centres urbains.

Soulignons aussi que la proportion de personnes qui considèrent que la pénurie de services de garde abordables soit une problème très grave grimpe à 45 p. cent dans les ménages qui ont des enfants âgés de moins de six ans et cette proportion demeure invariablement élevée, même dans les ménages où un des parents demeure à la maison.

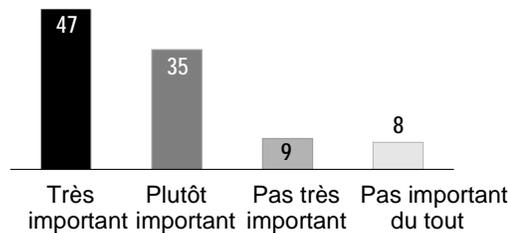
Une grande majorité des personnes qui ont voté pour les divers partis confondus aux élections de janvier 2006 estiment que la pénurie de services de garde abordables est un problème très grave ou plutôt grave. Les proportions de celles qui estiment que le problème soit très grave varient d'aussi élevées que 51 p. cent pour les électeurs néodémocrates et 42 p. cent pour les électeurs libéraux à aussi faibles que 26 p. cent pour les électeurs conservateurs.

## Rôle des gouvernements en matière de services de garde

**Les Canadiennes et Canadiens estiment que les gouvernements ont un rôle important à jouer en matière de services de garde et ils sont également en faveur de la création d'un programme national de services éducatifs et de garde à l'enfance.**

Lorsqu'on demande aux Canadiennes et Canadiens l'importance du rôle que devraient jouer les gouvernements pour aider les parents à satisfaire leurs besoins en matière de garde d'enfants, huit personnes sur dix (82%) répondent que le gouvernement devrait jouer un rôle très important (47%) ou plutôt important (35%). Moins de deux sur dix (17%) estiment que le rôle du gouvernement ne devrait pas être très important (9%) ou pas important du tout (8%).

**Rôle du gouvernement pour aider les parents à satisfaire leurs besoins en matière de garde d'enfants**  
Mai 2006



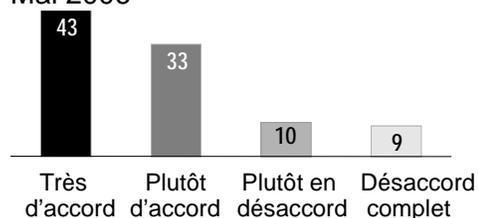
Cette opinion à l'effet que le gouvernement ait un rôle important à jouer en matière de services de garde se retrouve uniformément dans toutes les régions et tous les groupes démographiques. Il est à noter que ce sont surtout les femmes (51%), les 18 à 44 ans (52%), la population de la grande agglomération de Toronto (62%), les personnes dont la langue d'usage à la maison est autre que le français ou l'anglais (57%) et les personnes dont le revenu familial annuel est inférieur à 25 000 mille dollars (56%) qui estiment que le rôle du gouvernement soit 'très important'. Il est intéressant de noter que, chez les personnes qui ont des enfants âgés de moins de six ans à la maison, la proportion de celles qui estiment le rôle gouvernemental à l'égard des services de garde 'très important' grimpe à 58%. Quoique les partisans des partis d'opposition aient plus tendance à croire que les gouvernements ont un rôle très important à jouer pour aider les parents à satisfaire leurs besoins en matière de garde d'enfants, même chez les électeurs conservateurs, près de quatre personnes sur dix (37%) partagent cette opinion.

La vaste majorité des Canadiennes et Canadiens sont également d'accord avec la proposition d'un programme national de services de garde au Canada, annoncée en 2004. Quand on leur dit que cette

proposition aurait pour effet de créer un système national de services éducatifs et de garde à l'enfance dont l'objectif serait d'assurer à tous les parents qui en ont besoin l'accès à des services de garde abordables, trois quarts des personnes (76%) sont très d'accord (43%) ou plutôt d'accord (33%) avec cette approche tandis que deux personnes sur dix (19%) sont en désaccord complet (9%) ou plutôt en désaccord (10%).

### Un système national de garde d'enfants au Canada pour procurer aux parents des services de garde abordables

Mai 2006



L'appui pour un tel système national de services de garde est très fort dans tous les groupes démographiques et dans toutes les régions. Les personnes les plus susceptibles d'être en profond accord avec la proposition sont, notamment, les femmes (48%), les 18 à 29 ans (48%), les résidentes et résidents des provinces de l'Atlantique (49%), la population de la grande agglomération de Toronto (55%), les personnes dont la langue d'usage à la maison est autre que le français ou l'anglais (54%) et les ménages dont le revenu annuel est inférieur à 25 000 dollars (53%). Ici encore, on constate un appui spécialement élevé chez les personnes qui ont des enfants âgés de moins de six ans à la maison (54%). Alors que l'appui pour ce type de système est notamment élevé chez les parents d'enfants de moins de six ans qui fréquentent actuellement la garderie (60%), il est intéressant de constater que, même parmi les familles dont un des parents reste à la maison avec les enfants, près de la moitié (47%) sont très d'accord avec la proposition d'instaurer un système national de services de garde. Une majorité d'électeurs néodémocrates et libéraux (55% chaque) sont très d'accord avec ce type de système, comme le sont un tiers des électeurs conservateurs (33%).

### Effets perçus des services de garde

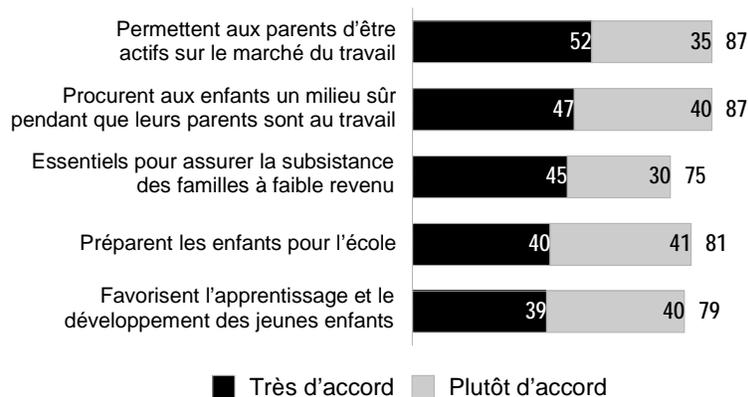
**Il existe un large consensus au sein de la population canadienne à l'effet que les services de garde permettent aux parents de travailler, procurent aux enfants un milieu sûr, préparent les enfants pour l'école, favorisent l'apprentissage et le développement des jeunes enfants et sont essentiels pour assurer la subsistance des familles à faible revenu.**

Dans l'ensemble, la vaste majorité des Canadiennes et Canadiens sont en quelque sorte d'accord avec le fait que les services de garde au Canada servent cinq objectifs particuliers. Ce constat témoigne de l'opinion positive des Canadiennes et Canadiens à l'égard des services de garde et de leurs retombées potentielles sur les enfants et leurs parents. Cette perception positive se retrouve uniformément dans tous les groupes démographiques et toutes les régions du pays. Il est remarquable de constater que, même parmi les électeurs conservateurs au dernier scrutin fédéral, une majorité écrasante de personnes sont d'avis que les services de garde servent tous ces objectifs.

Dans l'ensemble, la vaste majorité des Canadiennes et Canadiens sont en quelque sorte d'accord avec le fait que les services de garde au Canada servent cinq objectifs particuliers. Ce constat témoigne de l'opinion positive des Canadiennes et Canadiens à l'égard des services de garde et de leurs retombées potentielles sur les enfants et leurs parents. Cette perception positive se retrouve uniformément dans tous les groupes démographiques et toutes les régions du pays. Il est remarquable de constater que, même parmi les électeurs conservateurs au dernier scrutin fédéral, une majorité écrasante de personnes sont d'avis que les services de garde servent tous ces objectifs.

Huit personnes sur dix sont également d'accord avec l'idée que les services de garde préparent les enfants pour l'école (40 p. cent sont très d'accord) et qu'ils favorisent l'apprentissage et le développement de la petite enfance (39 p. cent sont très d'accord). Trois quarts des Canadiennes et Canadiens sont d'accord avec l'idée que les services de garde sont essentiels pour assurer la subsistance des familles à faible revenu (45 p. cent sont très d'accord).

### Effets actuellement des services de garde au Canada Mai 2006

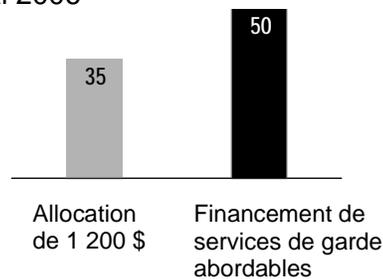


## Préférence pour l'allocation de 1 200 \$ c. le financement de services de garde abordables

La plupart des Canadiennes et Canadiens préfèrent que le gouvernement finance des places en services de garde abordables plutôt que verser aux parents une allocation annuelle de 1 200 \$.

Lorsque l'on présente à la population canadienne deux plans possibles en matière de services de garde, soit un plan analogue à celui du gouvernement fédéral précédent qui consiste à transférer des fonds aux provinces pour créer cent mille nouvelles places en services de garde abordables et un autre plan, celui des Conservateurs, qui consiste à verser aux parents une allocation annuelle de 1 200 dollars pour chaque enfant âgé de moins de six ans, la moitié des personnes (50%) favorisent le financement pour les nouvelles places. Un peu plus du tiers (35%) préfèrent l'allocation de 1 200 dollars. Le 15 p. cent restant regroupe les personnes qui ne manifestent pas de préférence, qui disent que 'ça dépend' ou qui tiennent aux deux approches.

### Allocation de 1 200 \$ c. financement de cent mille places en services de garde abordables – action gouvernementale préférée Mai 2006



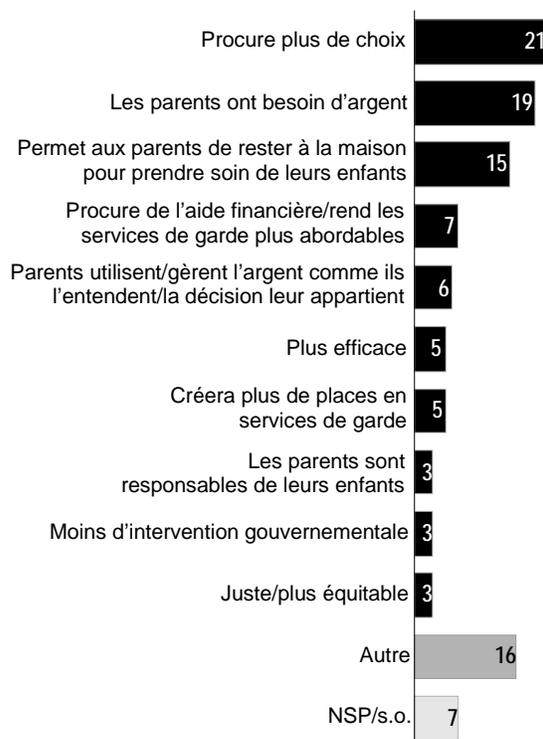
L'appui en faveur du financement de places en services de garde abordables est plus élevé chez les femmes (54%), les 30 à 59 ans (55%) et les Montréalaises et Montréalais (59%). Les opinions ont tendance à être réparties plus également chez les jeunes, les gens vivant en milieu rural et les personnes qui ont des enfants âgés de moins de six ans. L'unique segment de population à avoir manifesté clairement sa préférence pour l'allocation de 1 200 dollars comporte les familles qui ont des enfants âgés de moins de six ans et dont un parent demeure à la maison. Quoique, même dans ce groupe, un pourcentage assez élevé de personnes (37%) indique une préférence pour le financement de places en services de garde abordables.

Il est également intéressant de noter que parmi les personnes estimant que la pénurie de services de garde soit un problème très grave, 65 p. cent préfèrent le financement de places en services de garde abordables plutôt que l'allocation annuelle de 1 200 dollars. Aussi, parmi les Canadiennes et Canadiens pour qui la question des services de garde aura une influence certaine ou possible sur leur

intention de vote aux prochaines élections, six sur dix (59%) privilégient le financement de places en services de garde abordables. Quant aux personnes pour qui cette question n'aura pas d'influence importante sur leur intention de vote, l'opinion est plus partagée.

Sur le plan politique, il y a des tendances à souligner. Les partisans du NPD, des Libéraux et du Bloc sont très favorables (respectivement 63%, 66% et 62%) à l'idée de transférer des fonds aux provinces pour créer cent mille nouvelles places en services de garde abordables. Une majorité des personnes qui n'ont pas voté aux dernières élections fédérales (53%) sont également de cet avis. Une majorité (52%) des personnes qui ont voté pour le Parti conservateur aux dernières élections privilégie l'allocation annuelle de 1 200 dollars, une pièce fondamentale de la plateforme électorale de ce parti. Néanmoins, il vaut la peine de souligner que 33 p. cent des partisans conservateurs préfèrent le financement de places en services de garde abordables.

### Raisons de préférer l'allocation de 1 200 \$ Mai 2006

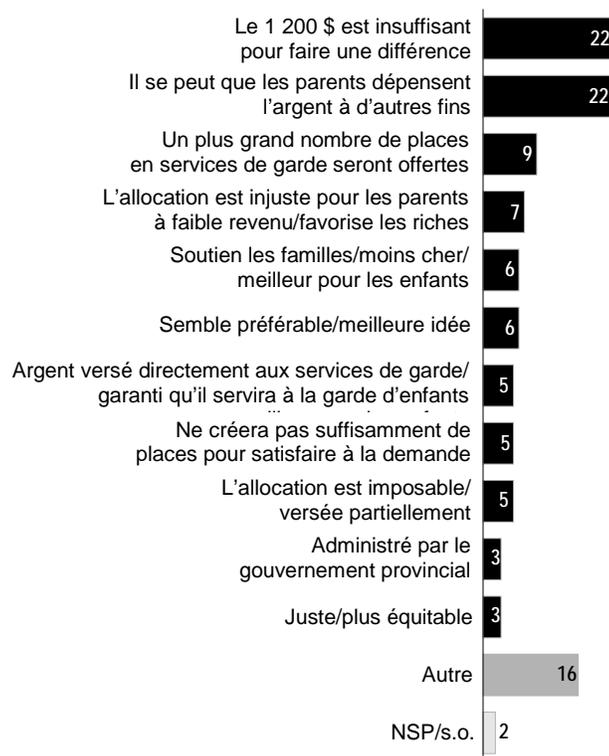


En réponse à une question ouverte, les Canadiennes et Canadiens ont fourni un éventail de raisons pour expliquer leur préférence à l'égard d'un plan ou de l'autre. Les principales raisons invoquées pour expliquer leur préférence pour l'allocation de 1 200 dollars sont qu'elle procure plus de choix (21%), que les parents ont besoin de plus d'argent (17%), qu'elle permet aux parents de rester à la maison pour prendre soin de leurs enfants (15%), qu'elle procure de l'aide financière aux parents et rend les services de garde plus abordables (7%), qu'elle permet aux parents de gérer l'argent comme

ils l'entendent et de faire leurs propres choix (6%), que c'est une formule plus efficace (5%) et que ça permettra de créer plus de places en services de garde (5%). Les autres personnes ont donné une grande variété de réponses pour justifier leur préférence. Manifestement, cependant, les raisons qui expliquent la préférence à pour l'allocation de 1 200 dollars pivotent autour de l'idée de laisser aux parents le choix de dépenser leur argent comme ils l'entendent et du fait que les parents se retrouveront avec plus d'argent dans leurs poches.

Les personnes qui préfèrent accorder le financement aux provinces pour la création de cent mille nouvelles places en services de garde abordables ont aussi invoqué diverses raisons pour expliquer leur préférence. Les deux principales raisons invoquées sont que l'allocation de 1 200 dollars n'est pas suffisante pour faire une véritable différence (22%) et que les parents risquent de dépenser ces 1 200 dollars à d'autres fins que la garde d'enfants (22%). D'autres raisons invoquées, en plus faible proportion, sont qu'en vertu de cette mesure un grand nombre de places seront offertes (7%), que l'allocation de 1 200 dollars est impossible de sorte que les gens ne recevront pas autant qu'ils pensent (5%), que l'allocation de 1 200 dollars ne permettra pas de créer un nombre suffisant de nouvelles places (5%) ou que dans l'ensemble, la mesure semble plus intéressante (4%).

### Raisons de préférer le financement de places en services de garde abordables Mai 2006



## Quel plan réussit le mieux à atteindre les objectifs visés?

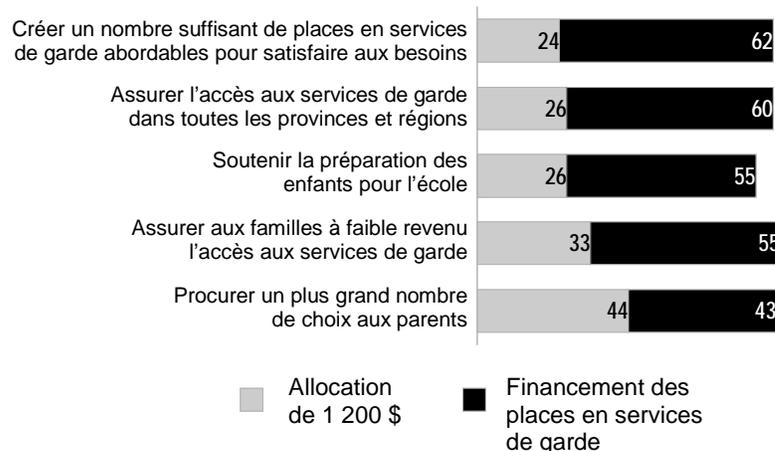
La plupart des Canadiennes et Canadiens croient que le financement de places en services de garde est plus susceptible que l'allocation de 1 200 \$ de créer un nombre suffisant de places en services de garde, de contribuer à préparer les enfants pour l'école et d'assurer l'accès aux services de garde aux familles à faible revenu et dans toutes les provinces et régions du Canada.

Quand on demande aux Canadiennes et Canadiens laquelle des deux politiques en matière de services de garde réussira la mieux à atteindre les divers objectifs visés, dans presque tous les cas, c'est le financement des places en services de garde abordables qui l'emporte.

Une forte majorité de personnes croient que le transfert de fonds aux provinces en vue de la création de services de garde sera plus efficace pour « créer un nombre suffisant de places abordables pour satisfaire aux besoins des parents canadiens » (62%), « pour assurer l'accès aux services de garde dans toutes les provinces et régions du pays » (60%), « pour préparer les enfants pour l'école » (55%) et pour « assurer l'accès aux services de garde aux familles à faible revenu » (55%).

La population canadienne est partagée de façon égale en ce qui a trait auquel des deux plans serait le plus efficace pour « procurer aux parents le plus grand nombre de choix ». En effet, 44 p. cent des Canadiennes et Canadiens croient que l'allocation annuelle de 1 200 dollars serait plus efficace à cet égard, tandis que 43 p. cent privilégient le transfert de fonds aux provinces.

### Quel plan donne de meilleurs résultats? Mai 2006



Règle générale, les groupes démographiques les plus susceptibles de croire que le financement des services de garde sera plus efficace à tous ces égards sont les résidentes et résidents des provinces de l'Atlantique et, dans une moindre mesure, la population du Québec, ainsi que les personnes qui ont fait des études postsecondaires. Les personnes qui ont voté pour les partis d'opposition sont également beaucoup plus susceptibles de croire que le financement des places en services de garde donnera de meilleurs résultats. De plus, il est à noter que les personnes pour qui la pénurie de services de garde abordables est un problème très grave et celles dont le vote sera influencé par la question des services de garde aux prochaines élections sont plus susceptibles de croire que le financement de places en services de garde abordables donnera de meilleurs résultats à tous ces égards.

Les seuls segments de population qui ont tendance à croire que l'allocation de 1 200 dollars donnera de meilleurs résultats dans la majorité des cas sont les parents qui demeurent à la maison. Les personnes qui ont voté pour le Parti conservateur lors du dernier scrutin fédéral et qui demeurent à la maison auprès de leurs enfants âgés de moins de six ans ont tendance à être divisées sur cette question, de même que celles qui, d'emblée, ne pensent pas que la pénurie de services de garde abordables soit un problème grave.

On note peu de différences significatives entre l'opinion des Canadiennes et Canadiens vivant dans les grands centres urbains et ceux qui vivent en milieu rural ou entre les personnes qui ont des enfants âgés de moins de six ans et les autres.

Tel que mentionné précédemment, dans l'ensemble, la population canadienne est plutôt divisée en ce qui concerne le plan le plus efficace pour « procurer aux parents le plus de choix ». Toutefois, sur cet aspect, on constate des tendances démographiques. En effet, les hommes ont tendance à penser que l'allocation de 1 200 dollars sera plus efficace à cet égard, tandis que les femmes ont tendance à privilégier le financement de places en services de garde. Les personnes âgées de 18 à 29 ans ont tendance à opter pour l'allocation de 1 200 dollars, tandis que les 45 ans et plus ont tendance à penser que le financement des services de garde procurerait plus de choix aux parents. Parmi les personnes qui ont des enfants âgés de moins de six ans à la maison, une majorité (56%) croient que l'allocation de 1 200 dollars procurerait plus de choix, tandis que 35 p. cent croient que ce serait le financement des services de garde.

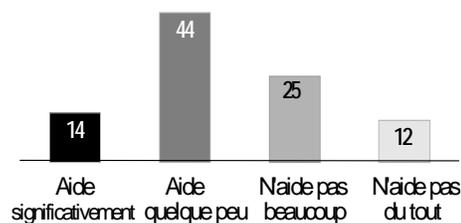
Les électeurs conservateurs ont également tendance à penser que l'allocation de 1 200 dollars procure plus de choix aux parents, tandis que les partisans libéraux croient que le financement de places en services de garde donne de meilleurs résultats à cet égard. Les partisans des autres partis sont divisés sur la question.

## Signification de l'allocation de 1 200 \$

**Une majorité de personnes croient que l'allocation de 1 200 \$ aidera les familles canadiennes à s'offrir le type de services de garde qu'elles désirent, mais une faible minorité seulement croit que l'allocation aidera de façon significative.**

Plus de la moitié des Canadiennes et Canadiens (58%) croient que l'allocation de 1 200 dollars par enfant aidera probablement la famille moyenne canadienne à s'offrir le type de service de garde désiré. Toutefois, seulement 14 p. cent des personnes pensent que cela aidera 'significativement' et 44 p. cent pensent que cela aidera 'quelque peu'. De plus, 37 p. cent pensent que l'allocation de 1 200 dollars n'aidera pas beaucoup (25%) ou alors pas du tout (12%).

**L'allocation de 1 200 \$ comme façon d'aider la famille moyenne à s'offrir le type de service de garde souhaité**  
Mai 2006



Ces résultats sont assez uniformément répartis, tous segments de population confondus. Quoique, les Québécois et Québécoises et les personnes à plus faible revenu ont légèrement tendance à croire plus que les autres que cette allocation aidera significative. Dans le cas de la population québécoise, cela s'explique sans doute en partie par le fait qu'en vertu du programme en vigueur dans cette province, les familles ne déboursent que sept dollars par jour pour un service de garde réglementé (c.-à-d. moins de deux mille dollars par année). Parmi les parents d'enfants âgés de six ans et moins – en fait, ceux qui sont visés par la mesure – 19 p. cent pensent que l'allocation aidera significativement et 42 p. cent croient qu'elle aidera quelque peu, à comparer à 35 p. cent qui estiment qu'elle n'aidera pas beaucoup, voire pas du tout. Fait à noter, même parmi les Canadiennes et Canadiens qui privilégient l'allocation de 1 200 dollars au financement des places en services de garde, seulement 25 p. cent croient que l'allocation aidera significativement. Et seulement 20 p. cent des électeurs conservateurs croient que cette mesure aidera significativement.

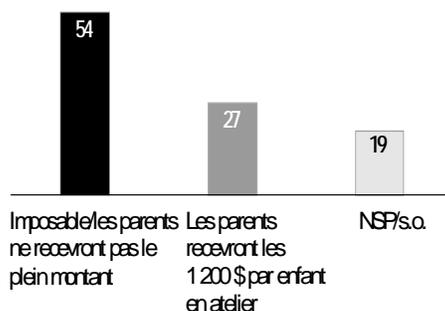
## Connaissance du caractère imposable de l'allocation de 1 200 \$ et ses effets

**Une minorité significative de personnes tiennent pour acquis que l'allocation de 1 200 \$ est non imposable ou alors elles ne savent pas trop. Lorsqu'on leur apprend que l'allocation est effectivement imposable, l'appui en sa faveur diminue.**

Un peu plus de la moitié des Canadiennes et Canadiens (54%) croient que l'allocation de 1 200 dollars sera imposable et que la plupart des parents ne recevront pas le plein montant. Un quart de la population (27%) croit que les parents recevront effectivement les 1 200 dollars en entier et 18 p. cent n'ont pas d'opinion sur le sujet.

### Connaissance du caractère imposable de l'allocation de 1 200 \$

Mai 2006

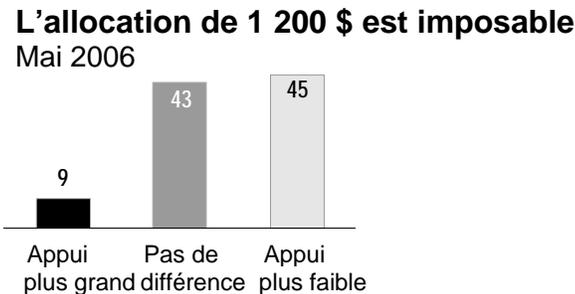


Le malentendu selon lequel la plupart des parents recevront les 1 200 dollars en entier est plus répandu chez les 18 à 29 ans (34%), les résidentes et résidents de l'Alberta (39%), les personnes dont la langue d'usage à la maison est autre que le français ou l'anglais (33 %), les parents qui demeurent à la maison avec les enfants (35%) et les personnes qui ont des enfants âgés de moins de six ans (32%). Leur revenu n'a pas d'incidence sur la façon dont les Canadiennes et Canadiens répondent à cette question.

Il est également intéressant de noter que parmi les personnes qui privilégient l'allocation de 1 200 dollars au financement des places en services de garde, 46 p. cent savent que l'allocation sera imposée, à comparer à 37 p. cent qui croient que les parents auront droit au plein montant de 1 200 dollars. Dans le même ordre d'idées, 51 p. cent des électeurs conservateurs savent que l'allocation sera imposée, mais un tiers (32%) pensent que les parents recevront la somme en entier.

Lorsqu'on apprend aux Canadiennes et Canadiens que l'allocation de 1 200 dollars est considérée comme un revenu imposable, de sorte que la majorité des parents n'en conserveront qu'une partie, près de la moitié (45%) disent que, sachant cela, ils appuient moins la mesure. Neuf pour cent affirment que, le sachant, ils appuient plus fortement la mesure et, pour 43 p. cent de personnes, cela

ne fait aucune différence. On remarque que, parmi ceux et celles qui privilégiaient au départ l'allocation de 1 200 dollars, pour 32 p. cent, le fait de savoir qu'elle soit imposable fait fléchir leur appui à son égard et, pour 11 p. cent, au contraire, cela augmente leur appui à son égard. Enfin, pour 53 p. cent, cela ne fait aucune différence. Dans le même ordre d'idées, 36 p. cent des électeurs conservateurs disent que le fait de savoir que l'allocation de 1 200 dollars soit imposable fait fléchir leur appui à son égard.



### **Dégrèvement fiscal accordé aux entreprises pour créer des places en services de garde**

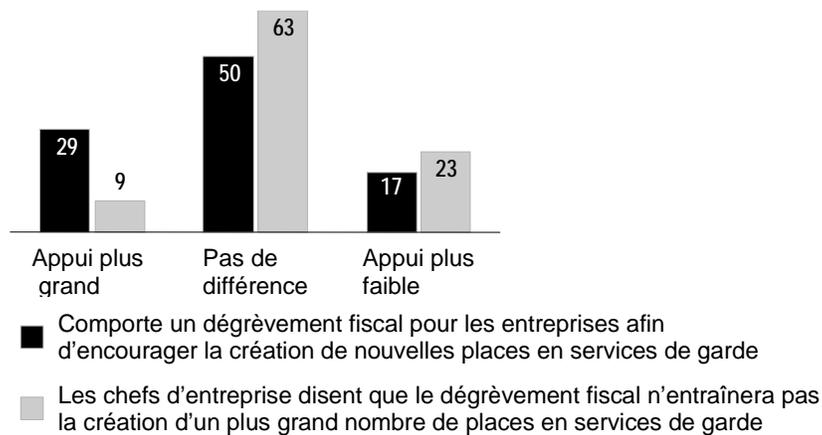
**L'appui en faveur de plan des Conservateurs augmente chez un tiers des Canadiennes et Canadiens lorsqu'on leur apprend qu'il comprend des allègements fiscaux aux entreprises pour les inciter à créer de nouvelles places en services de garde. Le fait de savoir que les chefs d'entreprise ne croient pas que ces incitatifs fiscaux serviront cet objectif a peu d'effet sur leur opinion.**

Les Conservateurs proposent également de consentir un dégrèvement fiscal aux entreprises et autres organisations pour les inciter à créer de nouvelles places en services de garde. Trois personnes sur dix (29%) disent que, sachant cela, elles appuient encore plus le plan conservateur dans son ensemble, 17 p. cent disent qu'elles l'appuient moins et 50 p. cent disent que cela ne fait aucune différence. On ne remarque pas de tendance démographique ou régionale quant à une réaction plus favorable de la population canadienne au plan des Conservateurs résultant de cette mesure.

Notons que, parmi les personnes plus favorables au départ à l'allocation de 1 200 dollars qu'au financement des places en services de garde, 37 p. cent disent que le fait de connaître l'existence de ce dégrèvement fiscal les incite à être encore plus en faveur du plan des Conservateurs. Mais, l'existence de cette mesure influe peu sur l'opinion des personnes qui, initialement, privilégiaient le financement des places en services de garde abordables. Vingt-quatre pour cent d'entre elles disent que les allègements fiscaux aux entreprises les incitent à être plus favorables à la proposition des Conservateurs, tandis que 22 p. cent disent que cela les rend moins favorables et 53 p. cent, que cela ne fait aucune différence.

On a appris aux personnes qui disaient que l'existence des allégements fiscaux aux entreprises les rendait plus favorables au plan des Conservateurs ou qui privilégiaient l'allocation de 1 200 dollars et étaient indifférentes au dégrèvement fiscal pour les entreprises que bon nombre de chefs d'entreprise avaient déclaré récemment qu'ils ne croyaient pas que ces incitatifs fiscaux encourageraient le secteur privé à créer de nouvelles places en services de garde. Généralement, cette information a eu peu d'incidence sur leur opinion à l'égard du plan des Conservateurs. Plus de six personnes sur dix ont dit que cela ne faisait aucune différence et neuf pour cent ont dit que cela les rendait même plus favorables au plan. Toutefois, 23 p. cent ont tout de même dit que, sachant cela, ils étaient moins favorables à la proposition des Conservateurs en matière de services de garde.

### Dégrèvement fiscal pour les entreprises Mai 2006

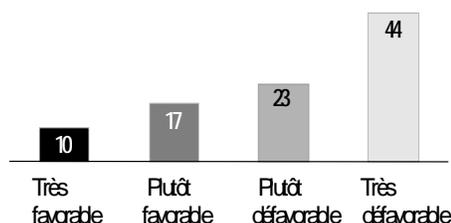


### Fin du financement de la recherche en services de garde

**La vaste majorité des Canadiennes et Canadiens s'opposent au plan des Conservateurs de mettre fin au financement de la recherche en services de garde et de retirer le financement aux provinces pour leur permettre de surveiller la qualité des services de garde.**

Deux tiers des Canadiennes et Canadiens (66%) s'opposent fermement (44%) ou quelque peu (23%) au plan des Conservateurs de mettre fin au financement de la recherche en services de garde ou de retirer le financement consenti aux provinces pour la prestation des services de garde et la surveillance de leur qualité. Seulement 27 p. cent appuient fortement (10%) ou quelque peu (17%) ces compressions. L'opposition à ces compressions a tendance à être plus vive chez les femmes (71% y sont opposées), les 18 à 29 ans (72%), les Québécois et Québécoises (71%) et les ménages ayant des enfants âgés de moins de six ans (71%).

**Abolir le financement consenti à la recherche en services de garde et diminuer le soutien accordé aux provinces pour la prestation des services de garde et la surveillance de leur qualité**  
Mai 2006



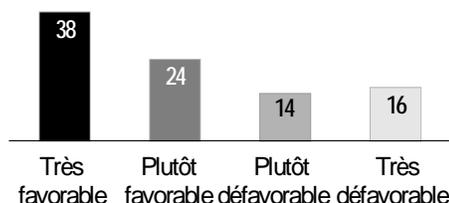
Quoique les personnes les plus favorables au financement des places en services de garde s'opposent majoritairement aux compressions au chapitre de la recherche en services de garde (78%), il est à noter qu'une majorité (53%) des personnes favorables à l'allocation de 1 200 dollars s'opposent également à ces compressions. De plus, alors que les partisans des partis d'opposition aux dernières élections fédérales s'opposent majoritairement aux coupes en question, on note aussi que moins de la moitié (44%) des électeurs conservateurs les appuient. Parmi les personnes pour qui la question des services de garde influencera leur intention de vote au prochain scrutin fédéral, les trois quarts (74%) s'opposent à ces compressions.

**Financement de l'allocation de 1 200 \$ ET des places en services de garde abordables**

**La plupart des Canadiennes et Canadiens appuient la proposition des partis d'opposition d'accorder aux familles une allocation de 1 200 \$ tout en finançant la création de places en services de garde abordables.**

Près des deux tiers des Canadiennes et Canadiens (63%) appuient fortement (38%) ou quelque peu (24%) la proposition des partis d'opposition de financer l'allocation de 1 200 dollars et de maintenir le transfert de fonds aux provinces pour la création de places en services de garde abordables. Trois personnes sur dix (30%) s'opposent fermement (16%) ou quelque peu (14%) à cette mesure.

**La proposition de l'opposition de financer à la fois l'allocation de 1 200 \$ et de nouvelles places en services de garde abordables**  
Mai 2006



L'appui au financement des deux mesures est spécialement élevé chez les femmes (66%), les 18 à 44 ans (69%), les résidentes et résidents des provinces de l'Atlantique (70%) et du Québec (66%), les personnes qui demeurent à la maison avec leurs enfants (75%) et les ménages dont le revenu annuel est inférieur à 25 000 dollars (72%). Il est particulièrement intéressant de constater que, chez les personnes ayant des enfants âgés de six ans et moins, l'appui à l'idée d'une allocation de 1 200 dollars et du financement de places en services de garde abordables grimpe à 74 p. cent.

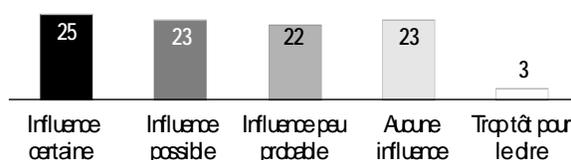
La proposition des partis d'opposition de financer à la fois l'allocation de 1 200 dollars et la création par les provinces de places en services de garde abordables reçoit aussi l'appui d'une majorité de personnes privilégiant l'allocation de 1 200 dollars au financement des places en services de garde (58%), ainsi que d'une majorité de personnes ayant voté pour le Parti conservateur (56%) au dernier scrutin. Il est notamment intéressant de voir qu'une majorité d'électeurs conservateurs appuient ce plan, même lorsqu'on précise qu'il s'agit d'une proposition des partis de l'opposition.

## La question des services de garde et l'intention de vote

**La moitié des Canadiennes et Canadiens disent que la question des services de garde est suffisamment importante pour influencer leur vote aux prochaines élections et plusieurs disent que cela pourrait les inciter à ne pas voter pour les Conservateurs.**

Les Canadiennes et Canadiens sont divisés de façon égale entre les personnes qui disent que la question des services de garde influencera certainement (25%) ou probablement (23%) leur vote aux prochaines élections et celles qui affirment que cela ne les influencera probablement pas (22%) ou absolument pas (23%). Trois pour cent estiment qu'il est 'trop tôt pour le dire'.

**Influence de la question des services de garde sur le vote lors de la prochaine élection fédérale**  
Mai 2006



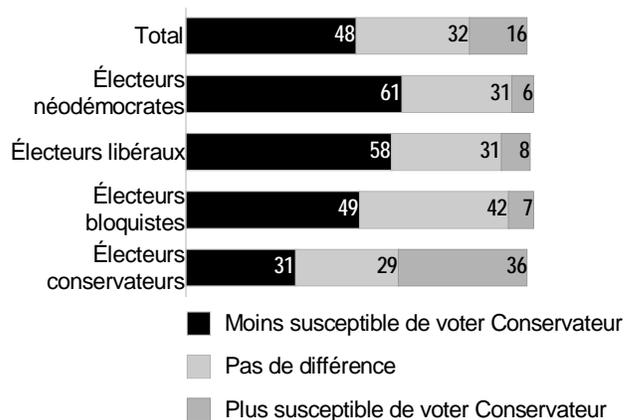
Ces résultats sont assez uniformes pour tous les groupes démographiques et régionaux confondus, mais la proportion de personnes déclarant que la question des services de garde influencera certainement leur vote est un peu plus élevée chez les femmes, les 18 à 29 ans, les personnes dont la langue d'usage à la maison est autre que le français ou l'anglais et, notamment, dans les ménages qui ont des enfants de moins de six ans. Dans ce dernier groupe, qui est le plus directement touché par les politiques entourant la garde d'enfants, 37 p. cent de personnes disent que cela influencera assurément leur vote et 29 p. cent, que cela l'influencera probablement.

Comme on aurait pu s'y attendre, les personnes pour qui la pénurie de services de garde abordables est un problème grave et celles qui pensent que le gouvernement devrait jouer un rôle important au chapitre des services de garde sont beaucoup plus susceptibles de dire que cette question influencera leur vote.

Il est à noter que 28 p. cent des personnes favorables à ce que le gouvernement fédéral finance la création de places en services de garde abordables disent que cette question influencera sûrement leur vote aux prochaines élections, à comparer à 22 p. cent de personnes qui privilégient l'allocation de 1 200 dollars. Les électeurs libéraux (34%) ou néodémocrates (37%) sont plus susceptibles que les autres électeurs de dire que cette question influencera à n'en pas douter leur vote. Cette proportion est plus faible chez les électeurs du Bloc québécois (18%) ou du Parti conservateur (21%) ou chez les personnes qui n'ont pas voté (22%).

On a demandé aux personnes pour qui la question des services de garde aura certainement ou probablement une influence sur leur vote quel effet aurait la mise en œuvre du plan des Conservateurs, à savoir le versement aux parents d'une allocation de 1 200 dollars et l'annulation du financement accordé aux provinces pour la création de places en services de garde abordables. La moitié des personnes (48%) ont dit, qu'advenant une telle décision, elles seraient moins susceptibles de voter pour le Parti conservateur, à comparer à 16 p. cent qui ont dit qu'une telle décision les inciteraient encore plus à voter pour les Conservateurs. Trente-deux pour cent ont dit que cela ne ferait aucune différence. Un grand nombre de personnes dans presque tous les groupes démographiques et régionaux ont dit, qu'advenant une telle décision, elles seraient moins susceptibles de voter pour les Conservateurs.

**Effets de la mise en oeuvre de l'allocation de 1 200 \$  
et de l'abolition du financement versé aux services  
de garde**  
Mai 2006



Il est à noter que parmi les personnes plus favorables au financement des places en services de garde abordables, 63 p. cent ont dit, qu'advenant la mise en œuvre du plan conservateur, elles seraient moins susceptibles de voter pour le Parti conservateur, à comparer à seulement 9 p. cent qui le seraient davantage. Mais, parmi celles qui privilégient l'allocation de 1 200 dollars, seulement 33 p. cent ont dit, qu'advenant cette décision, elles auraient plus tendance à voter pour le Parti conservateur, à comparer à 22 p. cent qui auraient moins tendance à le faire et à 41 p. cent pour qui cela ne ferait pas de différence.

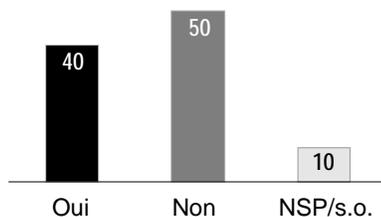
Dans le même ordre d'idées, les personnes ayant voté pour le Parti libéral ou pour le NPD disent dans une forte majorité, qu'advenant la mise en œuvre du plan conservateur, elles seraient moins susceptibles de voter pour les Conservateurs. Et un grand nombre d'électeurs bloquistes et de personnes qui n'ont pas voté disent également qu'ils seraient moins susceptibles de voter pour les Conservateurs. Si le gouvernement devait aller de l'avant avec son projet, cela aurait bien peu d'effet d'entraînement chez les électeurs conservateurs. En effet, un tiers (36%) ont dit qu'ils seraient plus susceptibles de voter pour les Conservateurs si la mesure était mise en œuvre, mais presque autant ont dit qu'ils seraient moins susceptibles de voter à nouveau pour les Conservateurs si tel était le cas; 29 p. cent ont dit que cela n'aurait pas d'effet sur leur vote.

### **Le renversement du gouvernement sur la question des services de garde**

**Un grand nombre de Canadiennes et Canadiens qui souhaitent le maintien du financement fédéral pour la création de places en services de garde abordables S'OPPOSENT à ce que les partis d'opposition renversent le gouvernement sur cette question, si jamais il refuse de surseoir à son plan.**

On a demandé aux personnes qui préféreraient que le gouvernement fédéral finance la création de places en services de garde abordables ou qui favorisaient l'allocation de 1 200 dollars et le financement des places en services de garde si elles souhaitaient ou non que les partis d'opposition renversent le gouvernement sur la question des services de garde. Quatre personnes sur dix ont répondu qu'ils souhaitaient effectivement que les partis d'opposition fassent tomber le gouvernement si celui-ci refusait de surseoir à son plan, mais la moitié (50%) ont dit que les partis d'opposition ne devraient pas renverser le gouvernement sur cette question. Dix pour cent n'ont manifesté pas d'opinion à cet égard.

**Les partis d'opposition devraient renverser le gouvernement  
sur la question des services de garde à l'enfance**  
Mai 2006



C'est chez les femmes (42%), les 18 à 29 ans (48%), les résidentes et résidents des provinces de l'Atlantique (55%), les Anglophones (45%), les ménages dont le revenu annuel est inférieur à 25 000 dollars (50%) et les ménages ayant des enfants âgés de moins de six ans (47%) que l'appui au renversement du gouvernement est le plus élevé advenant que celui-ci refuse de surseoir à son plan en matière de services de garde. L'appui au renversement du gouvernement a tendance à être plus faible chez les hommes (39%), les personnes âgés de plus de 45 ans (35%), les Québécoises et Québécois (29%) et les ménages dont le revenu annuel dépasse cent mille dollars (35%).

Toutefois, parmi les Canadiennes et Canadiens pour qui la question des services de garde aura une incidence certaine sur leur vote aux prochaines élections, 64 p. cent sont favorables à ce que les partis d'opposition renversent le gouvernement sur cette question. On note aussi qu'une forte majorité d'électeurs libéraux (56%) et néodémocrates (55%) souhaitent que les partis d'opposition renversent le gouvernement sur cette question. Mais seulement 31 p. cent des électeurs bloquistes partagent ce point de vue. Comme il fallait s'y attendre, la vaste majorité des électeurs conservateurs ne souhaitent pas que les partis d'opposition renversent le gouvernement sur cette question, quoique un quart (26%) disent qu'ils devraient le faire.

## QUESTIONS DU SONDAGE

## Sondage omnibus national d'Environics – mai 2006

### Questions finales du sondage omnibus pour le compte de *L'Association canadienne pour la promotion des services de garde à l'enfance*

1. À présent, j'aimerais vous poser des questions sur les services de garde à l'enfance. Beaucoup d'enfants canadiens âgés de moins de six ans fréquentent actuellement la garderie. Les garderies, pour la plupart, sont exploitées par des organismes communautaires tels que le YWCA. Selon ce que vous en savez ou ce que vous avez entendu, êtes-vous très d'accord, plutôt d'accord, plutôt en désaccord ou très en désaccord avec chacun des énoncés suivants à propos des services de garde au Canada aujourd'hui?

LIRE ET PERMUTER

- a. Ils procurent aux enfants un milieu sûr pendant que leurs parents sont au travail
- b. Ils favorisent l'apprentissage et le développement des jeunes enfants
- c. Ils préparent les enfants pour l'école
- d. Ils permettent aux parents d'être actifs sur le marché du travail
- e. Ils sont essentiels à la subsistance des familles à faible revenu

01 – Très d'accord

02 – Plutôt d'accord

03 – Plutôt en désaccord

04 – Très en désaccord

CONSENTI LIBREMENT

05 – Ça dépend

06 – Ni d'accord ni en désaccord

99 – NSP/s.o.

2. On parle beaucoup depuis quelques temps des services de garde. Dans quelle mesure pensez-vous que la pénurie de services de garde abordables au Canada aujourd'hui est un problème grave? Diriez-vous qu'il s'agit d'un problème très grave, plutôt grave, pas très grave ou pas grave du tout?

01 – Très grave

02 – Plutôt grave

03 – Pas très grave

04 – Pas grave du tout

CONSENTI LIBREMENT

05 – NSP/s.o.

3. Selon vous, dans quelle mesure les gouvernements devraient-ils jouer un rôle pour aider les parents à satisfaire leurs besoins en matière de services de garde? Croyez-vous que les gouvernements ont un rôle très important, plutôt important, pas très important ou pas important du tout à jouer à cet égard?

01 – Très important

02 – Plutôt important

03 – Pas très important

04 – Pas important du tout

CONSENTI LIBREMENT

05 – NSP/s.o.

4. En 2004, le gouvernement du Canada a annoncé qu'il allait créer un système national de services éducatifs et de garde à l'enfance dont le but serait de procurer à tous les parents qui en avaient besoin une place dans un service de garde abordable. Seriez très d'accord, plutôt d'accord, plutôt en désaccord ou très en désaccord avec un tel système national de services de garde au Canada?

01 – Très d'accord  
02 – Plutôt d'accord  
03 – Plutôt en désaccord  
04 – Très en désaccord  
CONSENTI LIBREMENT  
05 – Ni d'accord ni en désaccord  
06 – Ça dépend  
99 – NSP/s.o.

5. Un des principaux points de la plateforme du nouveau gouvernement conservateur comporte un nouveau plan en matière de services de garde selon lequel les parents recevraient une allocation de 1 200 dollars par année pour chaque enfant âgé de moins de six ans pour les aider à défrayer leurs frais de garde. Ce plan remplacera le système national de services éducatifs et de garde à l'enfance annoncé par le gouvernement précédent, lequel prévoyait transférer aux provinces les fonds nécessaires pour créer cent mille nouvelles places en services de garde abordables.

Selon vous, lequel de ces deux plans en matière de services de garde devrait être mis en œuvre par le gouvernement?

LIRE ET PERMUTER – NE CODER QU'UNE RÉPONSE

01 – Verser aux parents une allocation de 1 200 dollars par enfant par année pour les aider à défrayer leurs frais de garde.  
OU  
02 – Transférer des fonds aux provinces pour créer cent mille nouvelles places en services de garde abordables  
CONSENTI LIBREMENT  
03 – Ça dépend (passer à la Q7)  
04 – Pas de préférence (passer à Q7)  
05 – Les deux approches (passer à Q7)  
99 – NSP/s.o.

6. Pourquoi êtes-vous plus favorable à ce plan?  
NE PAS LIRE – CODER TOUTES LES RÉPONSES QUI S'APPLIQUENT

Pourquoi plus favorable à l'allocation de 1 200 dollars

01 – Procure plus de choix  
02 – Permet aux parents de rester à la maison pour prendre soin de leurs enfants  
03 – Ne croit pas aux services de garde/aux garderies  
04 – Coûte moins cher aux contribuables  
05 – Système plus efficace  
06 – Allocation créera plus de places en services de garde  
07 – Les parents ont besoin de l'argent/J'ai besoin de l'argent  
98 – Autre (préciser \_\_\_\_\_)  
99 – NSP/s.o.

Pourquoi plus favorable au transfert de fonds aux provinces

01 – L'allocation de 1 200 dollars est insuffisante pour faire une différence  
02 – Les parents sont susceptibles de dépenser l'argent à d'autres fins  
03 – L'allocation est impossible, elle n'est pas versée en entier  
04 – Injuste pour les parents à plus faible revenu/favorise les riches  
05 – L'allocation ne créera pas suffisamment de places pour satisfaire à la demande  
98 – Autre (préciser \_\_\_\_\_)  
99 – NSP/s.o.

7. Lequel de ces deux plans – verser une allocation de 1 200 dollars aux parents pour chaque enfant de moins de six ans ou transférer les fonds aux provinces pour créer des places en services de garde abordables – est susceptible, selon vous, de donner de meilleurs résultats pour chacun des points suivants?

LIRE ET PERMUTER LES POINTS – RÉPÉTER LES RÉPONSES POSSIBLES AU BESOIN

- a. Créer assez de services de garde abordables pour satisfaire aux besoins
- b. Soutenir la préparation des enfants pour l'école
- c. Assurer aux familles à faible revenu l'accès aux services de garde
- d. Assurer l'accès aux services de garde dans toutes les provinces et régions
- e. Procurer un plus grand nombre de choix aux parents

01 – Allocation de 1 200 dollars pour la garde d'enfants

02 – Transfert de fonds aux provinces pour créer des places en services de garde

CONSENTI LIBREMENT

03 – Ça dépend

04 – Les deux également

05 – Aucun

99 – NSP/s.o.

8. Dans quelle mesure l'allocation de 1 200 dollars par enfant est-elle susceptible, selon vous, d'aider la famille moyenne canadienne à s'offrir le type de service de garde souhaité? Pensez-vous que cette somme fera une différence?

01 – Aidera significativement

02 – Aidera quelque peu

03 – N'aidera pas beaucoup

04 – N'aidera pas du tout

CONSENTI LIBREMENT

05 – Ça dépend

99 – NSP/s.o.

9. D'après ce que vous en savez ou avez entendu, est-ce que l'allocation proposée signifie que les parents recevront en entier la somme de 1 200 dollars par année pour dépenser ou est-ce que ce montant sera considéré comme un revenu imposable de sorte que l'allocation versée sera moindre une fois les impôts déduits?

01 – Les parents recevront le plein montant de 1 200 dollars par enfant

02 – L'allocation est imposable de sorte que les parents ne recevront pas le plein montant

CONSENTI LIBREMENT

99 – NSP/s.o.

10. En fait, l'allocation de 1 200 dollars par enfant sera considérée comme un revenu imposable, de sorte que la plupart des parents n'en conserveront qu'une partie. Notamment, les parents seuls et les familles à deux revenus en conserveront une partie beaucoup moindre que les familles à un seul revenu. Sachant cela, est-ce que vous appuyez davantage cette mesure, est-ce que vous l'appuyez moins ou est-ce que cela n'a aucune influence sur votre opinion?

01 – Appuie davantage

02 – Appuie moins

03 – Pas de différence

CONSENTI LIBREMENT

04 – Ça dépend

99 – NSP/s.o.

11. Le gouvernement conservateur se propose également d'accorder un allègement fiscal aux entreprises et autres organisations afin de les encourager à créer de nouvelles places en services de garde. L'existence de ces incitatifs fiscaux aux entreprises vous incite-t-elle à être plus favorable au plan du gouvernement en matière de services de garde, moins favorable, ou est-ce que cela n'a aucune influence sur votre opinion?

01 – Plus favorable  
02 – Moins favorable  
03 – Pas de différence  
CONSENTI LIBREMENT  
04 – Ça dépend  
99 – NSP/s.o.

12. (À POSER SI LA RÉPONSE À Q11 EST 'PLUS FAVORABLE/ÇA DÉPEND/NSP/S.O.' OU SI LA RÉPONSE À Q5 EST 'PRÉFÈRE L'ALLOCATION IMPOSABLE' ET LA RÉPONSE À Q11 EST 'PAS DE DIFFÉRENCE/ÇA DÉPEND'). Des chefs d'entreprises ont déclaré dernièrement qu'ils ne croyaient pas que ces allègements fiscaux encourageraient le secteur privé à créer de nouvelles places en services de garde. Sachant cela, est-ce que vous êtes plus favorable ou moins favorable au plan du gouvernement en matière de services de garde ou est-ce que cela n'a pas d'influence sur votre opinion?

01 – Plus favorable  
02 – Moins favorable  
03 – Pas de différence  
CONSENTI LIBREMENT  
04 – Ça dépend

13. En vertu de son nouveau plan en matière de services de garde, le gouvernement conservateur a dit qu'il ne financerait plus la recherche en services de garde et ne financerait plus les provinces pour la prestation des services de garde et la surveillance de leur qualité. Est-ce que vous appuyez ou est-ce que vous vous opposez à cette décision? Est-ce que vous l'appuyez ou l'opposez fortement ou quelque peu?

01 – Appuie fortement  
02 – Appuie quelque peu  
03 – Oppose fortement  
04 – Oppose quelque peu  
CONSENTI LIBREMENT  
04 – Ça dépend  
99 – NSP/s.o.

14. Les partis d'opposition de la Chambre des communes ont demandé au gouvernement de financer l'allocation de 1 200 dollars pour la garde d'enfants et de transférer des fonds aux provinces pour créer de nouvelles places en services de garde abordables. Le gouvernement a réagi en disant que son plan était plus efficace de sorte que le transfert de fonds aux provinces ne serait pas nécessaire. Appuyez-vous ou vous opposez-vous à la proposition des partis d'opposition de financer l'allocation de 1 200 dollars et de verser aux provinces des fonds pour la création de nouvelles places en services de garde? Est-ce que vous l'appuyez ou vous y opposez fortement ou quelque peu?

01 – Appuie fortement  
02 – Appuie quelque peu  
03 – Oppose fortement  
04 – Oppose quelque peu  
CONSENTI LIBREMENT  
05 – Ça dépend  
99 – NSP/s.o.

15. La question des services de garde est-elle suffisamment importante pour vous influencer votre vote en faveur d'un parti ou d'un candidat lors de la prochaine élection fédérale? Diriez-vous que la question des services de garde influencera certainement, probablement, probablement pas ou pas du tout sur votre intention de vote?

01 – Influencera certainement  
02 – Influencera probablement  
03 – N'influencera probablement pas (passer À Q17)  
04 – N'influencera certainement pas (passer À Q17)  
CONSENTI LIBREMENT  
05 – Trop tôt pour le dire (passer À Q17)  
99 – NSP/s.o. (passer À Q17)

16. (À POSER SI LA RÉPONSE À Q15 EST 'INFLUENCERA CERTAINEMENT OU PROBABLEMENT'). Si le gouvernement conservateur allait de l'avant avec son nouveau plan de verser aux parents une allocation de 1 200 dollars par enfant et d'annuler le transfert de fonds aux provinces pour créer des places en services de garde abordables, seriez-vous plus susceptibles de voter pour les Conservateurs, moins susceptibles de voter pour eux ou est-ce que cela ne ferait pas de différence?

01 – Plus susceptibles de voter pour les Conservateurs  
02 – Moins susceptibles de voter pour les Conservateurs  
03 – Ne fera aucune différence  
CONSENTI LIBREMENT  
04 – Ça dépend  
99 – NSP/s.o.

17. (À POSER, SI LA RÉPONSE À Q5 EST 'FAVORABLE AU FINANCEMENT DES PLACES EN SERVICES DE GARDE ABORDABLES' OU À Q14 EST 'APPUI AUX DEUX POLITIQUES'). Croyez-vous que les partis d'opposition fédéraux devraient voter pour renverser le gouvernement conservateur s'il ne surseoit pas à sa décision de mettre en œuvre son plan en matière de services de garde?

01 – Oui  
02 – Non  
99 – NSP/s.o.

18. Combien d'enfants âgés de moins de six ans, s'il y a lieu, comptez-vous dans votre ménage?

\_\_\_ \_\_\_ enfants  
00 – Aucun      PASSER À Q20  
99 – NSP/s.o.    PASSER À Q20

19. Quelles sont les dispositions que vous prenez actuellement pour faire garder vos enfants âgés de moins de six ans?

NE PAS LIRE – CODER PLUS D'UNE RÉPONSE SI ELLES SONT CONSENTIES LIBREMENT

01 – Services de garde/garderie  
02 – Parent reste à la maison  
03 – Gardienne d'enfants/gouvernante/parenté/membre de la famille  
04 – Prématernelle  
98 – Autre  
99 – NSP/s.o.

20. Pour quel parti politique, s'il y a lieu, avez-vous voté au dernier scrutin fédéral?  
LIRE ET PERMUTER SI NÉCESSAIRE – CODER UNE SEULE RÉPONSE

01 – Parti libéral

02 – Parti conservateur

03 – Nouveau parti démocratique

04 – Bloc québécois (au Québec seulement)

CONSENTI LIBREMENT

05 – Parti vert

06 – Autre

98 – N'a pas voté

99 – Refuse de répondre/s.o.